

Rencontre trimestrielle Mairie et Saintes Grandes Rives le 27 novembre 2024

SAV : Thierry, Rémy et Denis.

Pour la Ville : Thomas Cousté, chef du service Voiries

Pour l'Agglo : Gilles Guiral, chef du service Mobilités et transports

De nombreux points ont été abordés, en voici les principaux :

Malgré les restrictions budgétaires nationales et locales, les travaux prévus et pour lesquels les financements sont validés, devraient être réalisés. Cela concerne l'aménagement du secteur du Petit Chadignac qui sera opérationnel pour la rentrée scolaire 2025, la réalisation d'une piste cyclable sur le cours Genet pour laquelle la mairie prévoit un début de travaux en 2025, ainsi que la liaison entre Saint Georges des Coteaux et Saintes pour laquelle une réunion de pilotage est prévue dans les prochains jours. Il est également prévu l'aménagement du secteur du futur DOJO entre la rue Jean-Philippe Rameau et le cours de l'Europe qui devrait aussi sécuriser la desserte par bus.

Pour la suite, tout le monde s'inquiète d'une baisse des budgets alloués à la mobilité douce, mais ce qui est certain, c'est que les subventions départementales en particulier seront revues à la baisse. Il faut donc maintenir la pression et ne rien lâcher.

Les études des tracés du schéma directeur cyclable qui a été validé par Saintes Grandes Rives (CDA à l'époque) en juillet 2022, doivent ensuite se poursuivre avec dans l'ordre Chaniers, Chermignac, Pessines... Ces études devraient être terminées en 2026, mais pour le moment pas d'information ni sur le budget ni sur le planning des travaux. A suivre.

Concernant la flow vélo et en particulier l'aménagement du quai des roches dont les travaux étaient programmés à partir de 2025, c'est une déception car tout est en standby pour des problèmes environnementaux (renforcement des berges en zone protégée), et (surtout) budgétaires, c'est une route gérée par le département.

Le système de location de vélos électriques Modalis (7 stations + 3 en cours) qui ne fonctionnait que l'été va être actif toute l'année.

Le département a (enfin) donné son accord pour la suppression des potelets dangereux et non conformes sur le boulevard Vladimir. C'est maintenant à la mairie de trouver un prestataire pour réaliser les travaux.

Les représentants de la commission Aménagement de notre association restent très impliqués dans les discussions avec les instances territoriales. Nous rencontrons la mairie et l'Agglo chaque trimestre. Si vous avez des demandes, n'hésitez pas à nous les faire parvenir via le mail de l'asso : saintes-a-velo@hotmail.fr
Si vous constatez des incivilités, des situations dangereuses ou gênantes, vous pouvez également écrire directement à la mairie sur le mail : info@ville-saintes.fr

